

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/12/14/2011036026/justel>

Dossier numéro : 2011-12-14/02

Titre

14 DECEMBRE 2011. - Arrêté de l'administrateur général de l'Agence flamande de l'Energie portant fixation des labels de qualités minimaux que les réfrigérateurs et machines à laver doivent remplir pour entrer en ligne de compte pour un bon de réduction et des exigences minimales auxquelles les scans énergétiques doivent satisfaire. (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 24-06-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 23-12-2011 page : 80529

Entrée en vigueur : 01-01-2012

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)